

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie le :

Vendredi 20 mars 2026 à 19h45

A Servant, le 16 mars 2026

Le Maire,
Sylvain DURIN



ORDRE DU JOUR

- Election du maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Lecture de la charte de l' élu local
- Délégation du conseil municipal au maire
- Délégation aux adjoints et aux élus
- Indemnité du maire et des adjoints
- Désignation des membres du CCAS
- Désignation des membres du SIV
- Désignation des membres de l'EPF SMAF
- Désignation du correspondant de La Défense
- Désignation des membres du SIEG
- Désignation des membres du CNAS
- Désignation des membres du SI Sioule et Morge
- Désignation des membres de la SEMERAP
- Désignation des membres du SICTOM
- Désignation des membres du SMAD des Combrailles
- Délégués A LA FORET
- Désignation du référent AMBROISIE
- Désignation des membres de la Commission Communale des impôts directs
- Désignation des représentants du TE63
- Désignation des représentants du CAUE
- Désignation des représentants à la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Désignation des représentants aux commissions communales

PROCURATION

Je soussigné(e).....donne pouvoir à pour
me représenter et voter en mon nom lors du conseil municipal du 20 mars 2026 « Bon
pour pouvoir »

Signature

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19 h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, MOULY Josette, CHAMPOMIER Gilles, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès,, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent.

Délib n° 1

Objet : ÉLECTION DU MAIRE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il est proposé de désigner M. ARNAUD Florent pour assurer ces fonctions.

S'il n'y a pas d'observation, il est demandé à la doyenne de séance, Madame MOULY Josette de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire.

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	15
- bulletins blancs ou nuls :	0
- suffrages exprimés :	15
- majorité absolue :	8
A obtenu :	
- M. Sylvain DURIN :	15

M. Sylvain DURIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé **Maire**.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, MOULY Josette, CHAMPOMIER Gilles, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès,, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent.

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n° 2

Objet : DESIGNATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Mr le Maire rappelle que conformément à l'article L 2122-22 du CGCT, il y a lieu de prévoir le nombre d'adjoints à désigner pour la commune.

Il indique qu'en application des articles L. 2122-1 ET L. 2122-2 du CGCT la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre au maximum. Il rappelle qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de quatre adjoints.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal décide de fixer à TROIS le nombre d'adjoints pour la commune de Servant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

ID: 063-216304196-20260320-DELCM_2026MARS1-AR

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, MOULY Josette, CHAMPOMIER Gilles, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent.

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n° 3

OBJET : ÉLECTION DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à **TROIS**,

M. le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L2122-4 et L 2122-7 du CGCT)

A l'issue du délai de cinq minutes, fixé par le conseil municipal, le Maire a constaté qu'UNE liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée.

Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au Maire

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

a obtenu : la liste menée par M. Gilles CHAMPOMIER : quinze voix (15)

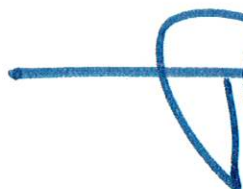
ONT ETE PROCLAMES ADJOINTS ET IMMEDIATEMENT INSTALLES les candidats figurant sur la liste conduite par M. Gilles CHAMPOMIER

à savoir : Gilles CHAMPOMIER, Josette MOULY, Jérôme BOREL

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

 Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Recu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 063-216304196-20260320-DELCL_2026MARS4-DE

S2LOW

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent.

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n° 4

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que qu'il y a intérêt en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à M.le maire l'ensemble (ou une partie) des délégations prévues par l'article L2122-22 du CGCT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide :

• Le maire est chargé, pour la durée du présent mandat, et par délégation du conseil municipal :

1. De la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
2. De la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
3. De la passation de contrats d'assurance et, également, depuis la loi du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit (*article 13*), l'acceptation des indemnités de sinistre afférentes à ces contrats ;
4. De la création de régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
5. De la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
6. De l'acceptation de dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
7. De l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;
8. De la fixation dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines) du montant des offres de la commune à notifier aux expropriés ;
9. De la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
10. Du règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux ;
11. De l'autorisation, au nom de la commune, du renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.
12. D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



2026/17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 063-216304196-20260320-DELCM_2026MARS5-DE

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent.

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n° 5

INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur le Maire expose que le maire et les adjoints bénéficient à titre automatique, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du CGCT. Toutefois le conseil municipal peut, par délibération, fixer une indemnité inférieure au barème.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants ;

Vu le taux maximal en % de l'indice brut terminal de la fonction publique à appliquer en fonction de la tranche de population soit de 500 à 999 :

44,3 % pour le Maire et 11.77 % pour les Adjoints

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux adjoints étant entendu que des crédits nécessaires seront inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet au 21 mars 2026 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et des adjoints à respectivement 39.22 % et 10.40 %

Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal

NOMS-PRÉNOMS	FONCTION	MONTANT BRUT MENSUEL en %
DURIN Sylvain	Maire	39.22 %
CHAMPOMIER Gilles	1 ^{er} Adjoint	10.4 %
MOULY Josette	2 ^{ème} adjoint	10.4 %
BOREL Jérôme	3 ^{ème} adjoint	10.4 %

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n°6

CCAS : NOMBRE DE MEMBRES

Le maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article L 123-6 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal. Il précise que les membres élus et les membres nommés le sont en nombre égal au sein du conseil d'administration du centre d'action sociale. Il n'est pas fixé de nombre minimum de membres du CCAS. Toutefois, 4 catégories d'associations devant obligatoirement faire partie du conseil d'administration, il est possible d'en déduire que ce nombre ne peut être inférieur à 4 membres nommés et 4 membres élus, soit 8 membres, en plus du maire qui est président de droit.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à HUIT le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent.

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n° 7

ÉLECTION DES MEMBRES DU CCAS

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, l'assemblée a élu suivant la procédure prévue par l'art.R123-8 du Code de l'action sociale et des familles les nouveaux membres du CCAS, à savoir :

Nadine CHARBONNIER

Juliette COHADE

Agnès DELRIEU

Nathalie MILLER

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n° 8

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE DE MENAT

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, l'assemblée décide de désigner les nouveaux délégués au Syndicat Intercommunal de Voirie de Menat :

Titulaires : Jérôme BOREL et Julien FOURNIVAL

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès,
CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas,
BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL
Julien, ARNAUD Florent

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n° 9

DESIGNATION DU CORRESPONDANT A LA DEFENSE

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, l'assemblée décide de désigner le nouveau délégué CORRESPONDANT DEFENSE :

Madame Josette MOULY

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent.

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n° 10

DESIGNATION DES DELEGUES AU SECTEUR INTERCOMMUNAL D'ENERGIE de SAINT-ELOY-LES-MÎNES

Vu les élections municipales du 15 et 22 mars 2026,

Considérant que la commune est adhérente Territoire d'Energie Puy-De-Dôme(TE 63) à minima pour la compétence obligatoire.

Conformément aux articles 6.1.1 et 6.1.2 des statuts du Syndicat, la commune doit désigner un délégué(s) titulaire(s) et un délégué(s) suppléant(s) au Secteur Intercommunal d'Energie de Saint-Eloy-les -Mines

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à l'élection, de :

- UN délégué titulaire
- UN délégué suppléant

qui représenteront la commune au Secteur Intercommunal d'Energie de Saint-Eloy-les-Mînes

Compte-tenu du résultat du vote :

A été élu délégué titulaire au Secteur Intercommunal d'Energie :
M. Sylvain DURIN –

A été élu délégué suppléant au Secteur Intercommunal d'Energie :
M. Jérôme BOREL

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire.
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n° 11

DESIGNATION DES DELEGUES AU CNAS

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, l'assemblée décide de désigner les nouveaux délégués au CNAS :

Déléguee élue : Nathalie BALLARIN

Déléguee du personnel : Claire BERGER

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent.

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n° 12

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE SIOULE ET MORGE

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, l'assemblée décide de désigner les nouveaux délégués au Syndicat d'alimentation en eau potable Sioule et Morge :

Titulaires : Jérôme BOREL

Josette MOULY

Suppléant : Nathalie MILLER

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT**

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n° 13

**DESIGNATION des représentants aux assemblées générales
des actionnaires, à l'assemblée générale spéciale et au comité
de contrôle analogue de la SEMERAP**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 19/09/2014 la commune de Servant est devenue actionnaire à la SPL SEMERAP

Vu le CGCT, notamment ses articles L1524-5 et R 1524-3 et suivants,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de nommer
Mme Josette MOULY

comme représentant aux assemblées générales des actionnaires de la SEMERAP

Comme représentant l'assemblée générale spéciale

Comme représentant au comité de contrôle analogue de la SEMERAP

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.
Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n° 14

DESIGNATION DES DELEGUES AU SICTOM DES COMBRAILLES

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, l'assemblée décide de désigner les nouveaux délégués au SICTOM des Combrailles :

Florent ARNAUD

Nathalie BALLARIN

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.
Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n° 15

DESIGNATION DES DELEGUES AU SMADC

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, l'assemblée décide de désigner les nouveaux délégués au Syndicat Mixte d'Aménagement des Combrailles :

Titulaire : Sylvain DURIN

Suppléant : Gilles CHAMPOMIER

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.
Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n° 16

DESIGNATION DU DELEGUE à la FORET

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, l'assemblée décide de désigner le nouveau délégué à la Forêt :

Monsieur Florent ARNAUD

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n° 17

NOMINATION DU REFERENT AMBROISIE

Suite au renouvellement du conseil municipal, l'assemblée décide de nommer le nouveau référent AMBROISIE :

Monsieur David SUCHET

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n°18

DESIGNATION DU DELEGUE CAUE

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, l'assemblée décide de désigner le nouveau délégué au CAUE :

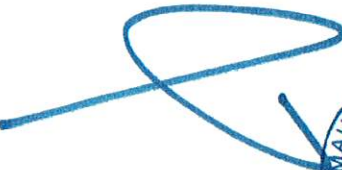
Monsieur Sylvain DURIN

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n° 19

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMISSION
D'APPEL D'OFFRE (CAO)**

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, l'assemblée décide de désigner la nouvelle commission d'appel d'offre :

Monsieur Sylvain DURIN

Monsieur Gilles CHAMPOMIER

Madame Josette MOULY

Monsieur Nicolas AGUES

Monsieur Jérôme BOREL

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

Sylvain DURIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT****SEANCE DU 20 MARS 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h45 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 15

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, BOREL Jérôme, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, AGUES Nicolas, BOURNAT Stéphane, SALGUES Marie, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

Secrétaire de séance : Florent ARNAUD

Délib n°20

INDEMNITE DE CONSEILLER DELEGUE

Monsieur le Maire indique expose que les conseillers délégués peuvent bénéficier d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du CGCT.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants ;

Vu le taux maximal en % de l'indice brut terminal de la fonction publique à appliquer en fonction de la tranche de population soit de 500 à 999 :

6 % pour les conseillers délégués

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer, les indemnités de fonctions versées aux conseillers délégués étant entendu que des crédits nécessaires seront inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet au 21 mars 2026 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des conseillers délégués à : 6 %

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



Installation du conseil municipal élu

le 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt du mois de mars à dix-neuf heures quarante-cinq, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de SERVANT

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

DURIN Sylvain	CHAMPOMIER Gilles	MOULY Josette
BOREL Jérôme	DELRIEU Agnès	CHARBONNIER Nadine
MILLER Nathalie	BALLARIN Nathalie	AGUES Nicolas
BOURNAT Stéphane	SALGUES Marie	SUCHET David
COHADE Juliette	FOURNIVAL Julien	ARNAUD Florent

1. Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence de M. DURIN Sylvain, maire qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

M. ARNAUD Florent a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Élection du maire

2.1. Présidence de l'assemblée

Josette MOULY, en qualité de plus âgée des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quinze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie.

Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Elle a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

ELECTION DU MAIRE :

Chaque conseiller, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

A obtenu : M. Sylvain DURIN : quinze voix (15)

M. Sylvain DURIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et immédiatement installé.

DÉSIGNATION DU NOMBRE D'ADJOINTS :

Monsieur le Maire rappelle que conformément à l'article L 2122-22 du CGCT, il y a lieu de prévoir le nombre d'adjoints à désigner pour la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à **trois** le nombre d'adjoints pour la commune de Servant.

ÉLECTION Des ADJOINTS :

Il a été procédé, ensuite, sous la présidence de M. Sylvain DURIN, élu Maire, à l'élection des adjoints.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

A obtenu : la liste menée par M. Gilles CHAMPOMIER : quinze voix (15)

Ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints et immédiatement installés, les candidats figurant sur la liste conduite par M. Gilles CHAMPOMIER, à savoir :

Gilles CHAMPOMIER, Josette MOULY, Jérôme BOREL

Le conseil a ensuite délibéré sur un certain nombre de délégations consenties au Maire suivant art. L2122-22 du CGCT.

Le conseil a fixé le montant des indemnités du Maire, des adjoints et du conseiller délégué comme suit ;

NOMS PRENOMS	FONCTION	MONTANT BRUT MENSUEL EN %
DURIN Sylvain	MAIRE	39.22%
CHAMPOMIER Gilles	1er ADJOINT	10.40 %
MOULY Josette	2ème ADJOINT	10.40 %
BOREL Jérôme	3ème ADJOINT	10.40 %
BOURNAT Stéphane	Conseiller délégué	6 %

Le conseil a fixé à huit le nombre **des membres du CCAS** et a nommé les membres suivants :

Nadine CHARBONNIER, Juliette COHADE, Agnès DELRIEU, Nathalie MILLER

Délégation auprès des syndicats extérieurs

SIV : Jérôme BOREL, Julien FOURNIVAL

Correspondant Défense : Josette MOULY

SIE ST ELOY LES MINES : Sylvain DURIN (titulaire) Jérôme BOREL (suppléant)

CNAS : Nathalie BALLARIN (délégée élue) Claire BERGER (délégée personnel)

SIAP Sioule et Morge : Jérôme BOREL et Josette MOULY (titulaires) Sylvain DURIN (suppléant)

SEMERAP : Josette MOULY

SICTOM : Florent ARNAUD, Nathalie BALLARIN

SMADC : Sylvain DURIN (titulaire) Gilles CHAMPOMIER (suppléant)

COMMUNES FORESTIERES : Florent ARNAUD

FREDON : référent ambroisie : David SUCHET

CAUE : Sylvain DURIN

Commissions communales

Appel d'offre Travaux - Ouverture des plis : Sylvain DURIN, Gilles CHAMPOMIER, Josette MOULY,
Nicolas AGUES, Jérôme BOREL

Budget – Finances : Sylvain DURIN, Gilles CHAMPOMIER, Josette MOULY, Nathalie BALLARIN

Voirie – Cimetière : Jérôme BOREL, Julien FOURNIVAL,

Non élu : Henri BIDET, Michel DEBOUDARD, Mickaël PETITJEAN.

Bâtiments – Eclairage public : Gilles CHAMPOMIER, Josette MOULY, (non élue : Didier NIGON)

Petit Patrimoine : Agnès DELRIEU, Florent ARNAUD (non élue : Isabelle GIRAUDET)

Tourisme – Culture -Communication : Agnès DELRIEU, Nadine CHARBONNIER, Marie SALGUES,
Isabelle GIRAUDET

Ecole – Cantine : Sylvain DURIN, Nadine CHARBONNIER, Agnès DELRIEU, Marie SALGUES, Juliette
COHADE

Salle des fêtes : Jérôme BOREL, Nicolas AGUES, David SUCHET

Viè associative – Sport – Jeunesse : Sylvain DURIN, Agnès DELRIEU, Florent ARNAUD, Juliette COHADE

Plan d'eau – Camping : Jérôme BOREL, Nicolas AGUES, (non élue : Isabelle GIRAUDET)

Pêche communale : Jérôme BOREL, Nicolas AGUES, Julien FOURNIVAL, Sylvain DURIN

Non élu : Claude LORIEUX, Gaël GAZUR, Christophe PEYNET, Alain GIRARD, Roland MATHIEU, Julien
VIERA

Urbanisme : Sylvain DURIN, Josette MOULY, Stéphane BOURNAT

Aménagement du territoire – Fleurissement-Développement durable : Sylvain DURIN, David SUCHET,
Juliette COHADE (non élue : Isabelle GIRAUDET)

Responsables des employés communaux : Sylvain DURIN, Stéphane BOURNAT

SANTE : Agnès DELRIEU, Nadine CHARBONNIER

ARTISANAT – COMMERCE : Jérôme BOREL, Florent ARNAUD – David SUCHET

COMMISSION ACCUEIL : nouveaux arrivants : Marie SALGUES, Agnès DELRIEU

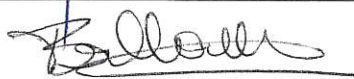
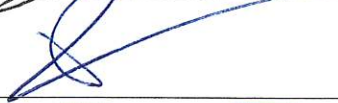
ILLUMINATIONS DECO : David SUCHET, Julien FOURNIVAL, Nicolas AGUES, (non élue : Didier
NIGON)

Désignation des membres extérieurs du CCAS

Henri BIDET, Patricia CHAMPOMIER, Jeanine DEBOUDARD, Bernadette MAURICE

Conseillers	Référents villages
Sylvain DURIN	Les Granges, La Plaine, La Prade
Gilles CHAMPOMIER	Les Berthons, Les Bruyères, Grancher
Nicolas AGUES	Les Capitraux, Chatelut, Mas Philippas, La Moiritte
Jérôme BOREL	Le Bourg, Le Buisson, Les Chablets, la Planelle
Nathalie MILLER	
Juliette COHADE	Les Cartonnets, Les tabourets, Chez Rigaud, Saugères
David SUCHET	Montignat, La Verne, le Mas-du-Bost
Nadine CHARBONNIER	La Baraque, Les Penots
Stéphane BOURNAT	La Cassière, Chalouzy, Chez Carados, Chez Fayard
Isabelle GIRAUDET	Chez Mansat, Les Moignons, Les Bardeix
Didier NIGON	La Crèche, Crozet, L'Etang
Florent ARNAUD	Favodon, La Chaumille, Fontabourgnon, Les Cros
Josette MOULY	Chaillat, Les Chaumes, Les Georges, Chez Parret
Agnès DELRIEU	Les Bournats, La Jozelle, Prégloard, Preix, Champomier, La Coutière,
Marie SALGUES	Le Creux de la terre, La Garenne, les Pignons
Julien FOURNIVAL	La Sioule, La Virade, Champeaux, La Vigne,

SEANCE DU 20 MARS 2026

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	SIGNATURES
DURIN Sylvain	
CHAMPOMIER Gilles	
MOULY Josette	
BOREL Jérôme	
DELRIEU Agnès	
CHARBONNIER Nadine	
MILLER Nathalie	
BALLARIN Nathalie	
AGUES Nicolas	
BOURNAT Stéphane	
SALGUES Marie	
SUCHET David	
COHADE Juliette	
FOURNIVAL Julien	
ARNAUD Florent	

